

BULLETIN MUNICIPAL

Cussey sur l'Ognon

Août 2025

Le mot du Maire

Chères Cusseyloises, chers Cusseylois,

En cette veille de rentrée scolaire, nous souhaitons vous présenter les travaux réalisés et ceux en cours, ainsi que les différents points d'actualité.

Concernant les travaux de voirie, ceux-ci sont menés avec le concours de Grand Besançon Métropole (GBM). Les travaux de la rue Saint Wast ont été réalisés, permettant la création de places de parking, d'espaces verts et d'un accès sécurisé sur la route d'Auxon.

Une réunion a été organisée avec les habitants du lotissement du Château et les services de GBM concernés afin de définir les différentes possibilités en fonction des contraintes. Ces travaux se feront en deux temps, d'abord ceux concernant les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Puis seront envisagés les travaux de réfection de voirie.

La commune va également mener une étude relative à la sécurisation de la grande rue. En effet, le constat d'une grande vitesse de circulation, notamment à l'entrée du village en provenance de Besançon a conduit la commune à réaliser plusieurs aménagements, à savoir le déplacement des panneaux d'entrée d'agglomération à la limite de la partie urbanisée, la pose de panneaux lumineux indiquant la présence d'une priorité à droite et la pose d'un radar pédagogique. Enfin, les contrôles routiers restent fréquents sur cette portion supportant un trafic important de véhicules (jusqu'à 10 000 par jour). Ces aménagements ne sont pas suffisants pour protéger les piétons. L'étude envisagée vise à sécuriser davantage cette portion afin de définir les meilleurs aménagements compte-tenu de la priorité à droite de la rue du Château, du plateau traversant emprunté par les élèves, ainsi que le respect de la zone 30.

Concernant les bâtiments communaux, le projet du presbytère prend une place importante dans l'activité municipale. L'avant-projet définitif a été voté pour un montant de 1 553 000€ HT, hors études et imprévus. Après consultation des entreprises et négociation, ce montant s'élève à 1 506 000€ HT. L'engagement des financeurs à ce jour s'élève à 1 097 000€ (subventions). Ce temps supplémentaire avant le début des travaux a été nécessaire afin de pouvoir négocier avec les entreprises et de constituer une demande de subvention auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) auprès de l'Europe, avec le concours de l'aide aux communes de GBM.

Un aménagement de la salle de convivialité a été réalisé afin d'améliorer l'acoustique de cette salle et permettre aux usagers un plus grand confort. Nous pensons notamment au confort des enfants se restaurant à la cantine.

Dans ce prolongement, la commune s'est engagée dans la démarche « mon restau responsable », dispositif national, déployé à l'échelle de GBM et dont la commune a souhaité s'emparer.

Enfin, nous avons élaboré notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document a été réalisé avec le concours d'un cabinet d'études retenu suite à un groupement de commandes réalisé par GBM. Plusieurs réunions ont eu lieu dont une avec mise en situation réelle. La commune a choisi d'intégrer les agents communaux comme référents pour une meilleure réactivité en cas de besoin et une continuité de référence dans le temps. A ce titre, ils ont participé aux formations et mises en situation.

Nous allons entrer dans la période de réserve préélectorale. Durant cette période aucun bulletin municipal ne sera publié. Les différentes actualités utiles aux usagers continueront à être publiées sur le site de la commune.

Je souhaite à chacune et chacun une bonne rentrée scolaire ; et j'ai une pensée particulière pour nos élèves qui seront accueillis à l'école, et pour lesquels nous avons œuvré tout l'été pour leur réserver les meilleures conditions d'accueil possibles.

Respectueusement,

Jean-François Menestrier



Fermeture de classe

Une fermeture de classe a été actée lors du dernier conseil d'école. En effet, les effectifs de notre école diminuent régulièrement chaque année comme constaté au niveau national. Avec les effectifs de la rentrée 2025-2026, l'inspection académique nous a informés d'une fermeture de classe. Ainsi les trois niveaux de maternelle seront regroupés dans une même classe et les cinq niveaux de primaires seront répartis en trois classes conformément à la décision prise au conseil d'école.

Afin de garantir un accompagnement de qualité des élèves de maternelle, la commune a souhaité garder la personne déjà en place durant l'année scolaire dernière au poste d'ATSEM.

Gildas Duchêne

Plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) constitue un document obligatoire utile aux services de protection civile en cas de réalisation sur le territoire communal d'un risque majeur nécessitant la mise en œuvre de dispositifs particuliers. Il regroupe deux types d'informations : d'une part, le recensement des risques particuliers sur la commune en raison d'une géographie particulière, d'installations ou d'activités particulières, et d'autre part le recensement des ressources pouvant être mobilisées en fonction du risque encouru.

A terme, ce plan deviendra intercommunal afin de pouvoir mutualiser les ressources humaines et matérielles disponibles au bénéfice de toutes les communes concernées.

Afin d'être exhaustif, ce document comporte la possibilité d'ajouter d'autres informations relatives à notre population.

La possibilité est faite **de recenser les personnes présentant une vulnérabilité particulière**, en raison de l'âge, d'un handicap ou de toute autre situation. Si vous pensez que vous ou un de vos proches est dans cette situation, nous vous invitons à nous contacter pour une prise en charge particulière en cas de réalisation d'un risque majeur.

Vous pouvez également être acteur au service de la commune **en adhérant à la réserve citoyenne**. En effet, si vous disposez de compétences particulières ou de matériels particuliers pouvant constituer une aide dans la réalisation d'un risque, nous vous invitons à nous contacter.

Aude Bettinelli

Taille des haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie). Pour rappel, la hauteur maximale autorisée est de 2m.

Par ailleurs, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (câbles électriques, téléphoniques) et l'éclairage public.

Alexandre Soul

STOP aux dépôts sauvages

La forêt n'est pas une décharge ! Il est rappelé qu'il est strictement interdit de déposer des déchets, gravats, encombrants ou tout autre détritrus en forêt. Les dépôts sauvages, en plus de dégrader nos paysages, représentent un danger pour la faune et la flore. Ils entraînent également des coûts pour la commune car leur ramassage et traitement nécessitent du temps et des ressources qui pourraient être investis ailleurs.

Récemment, des personnes de notre commune ont été verbalisées pour ce type d'incivilité.

Alexandre Soul

Conseil Municipal

Synthèse des conseils municipaux – Retrouvez les comptes rendus complets en Mairie ou sur notre site internet

❖ Conseil Municipal du 3 Juin 2025

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15/04/2025.
2. Approbation pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale
3. Approbation des demandes d'installations de food-truck
4. Approbation pour la participation à hauteur de 50% de la commune sur le prix de la carte avantages jeunes
5. Approbation du devis de la scierie Cuche pour la fourniture de copeaux de bois de l'aire de jeux
6. Approbation du devis de la société FK Event pour le spectacle pyrotechnique du 14 Juillet
7. Report pour valider l'augmentation de la participation de la commune à l'achat de fournitures scolaires
8. Non adhésion au fond de Solidarité pour le Logement (FSL) et le Fond d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)
9. Approbation pour la participation de la commune de 13 500€ pour les travaux de voirie de la rue Saint Waast ainsi que le complément de travaux rue des Auxons
10. Approbation pour la convention bibliothèque entre le département du Doubs et la commune de Devecey
11. Approbation du devis de l'ONF pour les travaux forestiers
12. Approbation sur la prise de connaissance du Projet d'Aménagement et du Développement Durable (PADD)

❖ Conseil Municipal du 15 Avril 2025

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25/06/2025
2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU)2024 du budget communal
3. Approbation du Compte Financier Unique (CFU)2024 du budget bois
4. Approbation pour l'affectation des résultats 2024 du budget communal
5. Approbation pour l'affectation des résultats 2024 du budget bois
6. Approbation pour appliquer des taux d'impositions locales égaux aux taux de référence
7. Approbation de la proposition du budget primitif pour 2025 pour le budget communal
8. Approbation de la proposition du budget primitif pour 2025 pour le budget bois
9. Report pour la validation du devis des copeaux de l'aire de jeu.

❖ Conseil Municipal du 25 Mars 2025

10. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28/01/2025
11. Approbation du devis de la société ADS bois pour la fourniture de bois de 4m en bord de route
12. Approbation pour le prix de vente de 62€ le stère de bois de chauffage
13. Approbation pour les reports des dépenses d'investissements antérieur au vote du budget primitif 2025
14. Approbation du devis de la société AGF dans le cadre de la convention sur la destruction des nids de frelons asiatique
15. Approbation du devis de la société CCT pour les travaux de reprises d'étanchéité sur la toiture de la salle de convivialité
16. Approbation du devis de la société Traiteur et vins pour le repas des aînés
17. Approbation pour l'adhésion à la convention RASED
18. Approbation pour la reprise de peinture sur la piste d'athlétisme par la société Colas au titre de la garantie de l'ouvrage
19. Approbation du devis de la société Lustral pour l'externalisation de la prestation de ménage des bâtiments

Démarche « Mon resto responsable »

La démarche « mon resto responsable » est un dispositif national décliné au niveau de GBM et auquel les communes ont la possibilité d'adhérer. La commune a souhaité s'emparer de ce dispositif, celui-ci répondant aux enjeux de développement durable et de qualité au bénéfice de la restauration collective. Cet engagement de la commune se fait en partenariat avec Léo Lagrange, prestataire de l'offre périscolaire et extra-scolaire de la commune.

Ce projet porte sur 4 piliers : le bien-être, l'assiette responsable, les écogestes et l'engagement social et territorial. La commune et Léo Lagrange se sont engagés dans cette démarche.

Dans un premier temps, la commune a réalisé la pose de panneaux acoustiques dans la salle de convivialité pour un montant de 6 253.92€ TTC. La pose de ces panneaux vise à améliorer l'acoustique de la salle permettant à nos élèves de bénéficier de plus de confort lors de la prise des repas, répondant ainsi au volet bien-être du cahier des charges de la démarche.

Les éco-gestes ont déjà été initiés depuis une année par notre prestataire avec pour objectif de réduire les déchets alimentaires par la réalisation d'un process de pesée des déchets et des aliments non consommés, pour ajuster au mieux les quantités fournies.

Afin de s'inscrire de manière progressive dans cette démarche, Léo Lagrange présentera aux familles ce dispositif qu'il compte mener pour répondre au cahier des charges.

Jean-François Menestrier

Info. générales

Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement :

En prévision des futurs travaux d'assainissement une réunion a eu lieu en mairie avec les colotis du lotissement du Château sous l'égide de la Direction eau assainissement de GBM. Ces travaux constituent un préalable à toute réfection de voirie pour ce lotissement. Ils visent aussi à minimiser les servitudes de passages existantes (source de conflits et de problème lors d'intervention sur les réseaux) en privilégiant chaque fois que c'est possible le passage de canalisations sur le domaine public. Des entretiens individuels sont prévus afin de s'adapter aux différentes configurations des parcelles et des possibilités de raccordement.

Ces travaux occasionneront lors de leur réalisation des perturbations rue des Frênes, des Acacias et de Geneuille,

Elisabeth Rabolin

Logement du presbytère

Au début du conflit en Ukraine nous avons fait appel à la générosité des cusseylois afin de meubler le logement du presbytère à destination d'une famille ukrainienne. Beaucoup de personnes ont répondu favorablement. Malheureusement cet accueil n'a pas été possible, les familles se sentant trop éloignées de Besançon.

En prévision des futurs travaux du presbytère, il fallait vider ce local. Nous avons fait appel à Mme Laurent Colette qui est membre de l'association « aide partage et amitié » association qui organise des convois humanitaires à destination des pays de l'Est.

Les bénévoles de son association ont entrepris de vider l'appartement ; ainsi le mobilier et les autres objets partiront pour les populations à qui elles étaient destinées. Nous les remercions vivement du travail accompli.

Elisabeth Rabolin

Repas des aînés

Le 12 avril dernier, sous un soleil printanier, le repas des aînés a réuni 70 participants pour une journée conviviale et festive. Les invités ont eu le plaisir de savourer un menu élaboré par le traiteur Un Monde de Vin de Geneuille, qui a mis à l'honneur des saveurs locales et raffinées.

Pour animer l'événement, Bertrand RUHIER, conseiller municipal, a proposé un blind test musical, un jeu divertissant qui a enchanté tous les participants.

Un grand merci à nos aînés pour leur enthousiasme, leur participation à l'animation, et leur présence fidèle à ce rendez-vous qui nous est cher.

Elisa Renaud

Bénévoles centres de premiers secours

Pour rappel, le centre de premiers secours de Boulot est à la recherche de volontaires. Nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître en mairie.

Aude Bettinelli